

# Réussir son CV

## Objectifs

Fournir les informations nécessaires et suffisantes pour construire un CV de façon autonome.

## Les fondamentaux du CV

Le CV constitue une documentation **d'offre de services**.

Son objectif est de permettre **l'obtention d'un rendez-vous** et non directement un stage ou un poste.

Il servira de support à la discussion lors de l'entretien, il est donc nécessaire que vous soyez à l'aise pour en parler.

Vous aurez à le présenter de façon convaincante, pour cela la mémorisation de son contenu est indispensable !

Le bon CV est celui qui vous permettra d'obtenir un entretien.

## Les conseils de base

- Le CV doit être court, une page pour un jeune débutant. Mais un CV trop succinct est à éviter ! La page doit être harmonieuse, agréable à étudier et il doit comporter suffisamment d'informations.
- Le CV doit être honnête, en « bluffant » vous risquez de vous trahir dans une situation stressante telle que l'entretien.
- Il doit être dactylographié et le premier coup d'œil doit donner une impression d'harmonie et l'envie de le lire.
- Il doit être clair et aéré et doit pouvoir se lire à 2 vitesses, ce qui suppose que les informations que vous voulez valoriser peuvent être en gras, par exemple.
- Il doit comporter tous les éléments permettant d'identifier le candidat.
- Il ne doit pas faire apparaître de fautes d'orthographe ni de frappe.
- Les sigles doivent être détaillés entre parenthèses.
- Il doit y avoir une chronologie identique dans toutes les rubriques.
- Les missions sont décrites avec des verbes d'action et des adjectifs précis. Ne pas utiliser les termes « être, avoir et faire » qui n'apportent rien dans le niveau de maîtrise d'une action ni dans la qualification d'un comportement.
- La photo n'est pas obligatoire dans une candidature spontanée mais vous devez la joindre quand elle est demandée par annonce.
- Si vous avez déjà fait des stages ou des jobs d'été, décrivez-les de façon suffisamment précise (intitulé du poste occupé, durée, nom de l'entreprise).
- Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle significative, pensez à bien étoffer une section « Compétences » où vous pourrez mentionner les logiciels que vous maîtrisez, les sujets de TPE que vous avez été amenés à faire, des participations à des concours, des habilitations que vous possédez, des projets de Terminale (Bac STI) ...
- En ce qui concerne les loisirs et les centres d'intérêts, sélectionnez ceux qui sont porteurs d'acquis culturels, techniques ou comportementaux (participation associative, sport dans le cadre d'un club, ...).